ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Alexandra MARTIN
Députée des Alpes-Maritimes
Conseillère Départementale

Affaire suivie par Isabelle Droguet
Isabelle.droguet.am@clb-an.fr

Cannes, le 27 juillet 2026

Monsieur le Ministre,

Depuis la rentrée 2023, la campagne de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) organisée au sein des collèges, constitue une avancée majeure en matière de prévention. Je tiens à saluer l'engagement conjoint de votre ministère et de celui chargé de la santé pour faciliter l'accès à cette vaccination gratuite, aujourd'hui complétée par la possibilité de vacciner également les élèves contre les méningocoques ACWY.

Les résultats obtenus sont encourageants. La progression de la couverture vaccinale est réelle. Chez les jeunes filles, elle est passée à 58,4 % en 2024, tandis que celles des garçons atteint désormais 36,9 %, soit près d'un triplement en deux ans. Ces chiffres démontrent toute la pertinence de cette politique publique et l'intérêt de poursuivre les efforts engagés afin d'atteindre l'objectif de 80 % fixé dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers.

Pour autant, ces données montrent également que des marges de progression importantes subsistent, en particulier auprès des garçons, dont la couverture vaccinale demeure sensiblement inférieure à celle des filles alors même que les papillomavirus sont responsables de nombreux cancers touchant les deux sexes.

C'est pourquoi je souhaite attirer votre attention sur plusieurs pistes qui pourraient contribuer à renforcer encore l'efficacité de cette campagne.

La première concerne l'organisation même des séances de vaccination dans les établissements scolaires. Aujourd'hui, celles-ci sont assurées par les équipes médicales des centres de vaccination publics, selon un calendrier limité à une période de l'année.

Il me semblerait opportun d'autoriser les infirmières scolaires, après la formation nécessaire et dans un cadre réglementaire adapté, à pratiquer elles-mêmes ces vaccinations. Leur présence quotidienne au sein des établissements, leur connaissance des élèves et leur proximité avec les familles pourraient permettre d'organiser plusieurs campagnes de vaccination au cours de l'année scolaire, facilitant ainsi les rattrapages, l'administration de la seconde dose et la prise en charge des élèves absents lors des premières séances.

.../...

.../...

Une telle évolution offrirait davantage de souplesse aux établissements, simplifierait le parcours vaccinal des familles et contribuerait, me semble-t-il, à augmenter le nombre d'élèves effectivement vaccinés.

Par ailleurs, si les campagnes d'information et de sensibilisation menées par les pouvoirs publics se sont incontestablement renforcées, notamment grâce aux actions de l'Institut national du cancer et aux nombreux supports diffusés auprès des parents, il apparaît nécessaire de poursuivre cet effort. Les hésitations vaccinales demeurent encore présentes et reposent souvent sur une méconnaissance des bénéfices de cette vaccination, pourtant sûre et efficace.

Il pourrait ainsi être envisagé de développer davantage les actions d'information à destination des familles tout au long de l'année scolaire, en mobilisant plus largement les communautés éducatives, les professionnels de santé scolaire, les associations de parents d'élèves ainsi que les médecins et pharmaciens de proximité. Des réunions d'information ou encore des campagnes ciblées à destination des parents, notamment des garçons, pourraient utilement compléter les dispositifs existants.

Parce que chaque année plus de 7 000 cancers sont liés aux papillomavirus humains et que la vaccination permet de prévenir jusqu'à 90 % des infections à l'origine de ces cancers, nous avons collectivement la responsabilité de lever les derniers freins qui limitent encore son déploiement.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir m'indiquer les suites que vous entendez réserver à ces propositions, qui me paraissent de nature à renforcer l'efficacité de cette politique de prévention et à favoriser une hausse de la couverture vaccinale, en particulier chez les garçons

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alexandra MARTIN

Monsieur Edouard GEFFRAY
Ministre de l'Education nationale
Hôtel de Rochechouart
110 rue de Grenelle
75357 PARIS CEDEX 07

Permanence Parlementaire
57, Cours Félix Faure - 06400 Cannes
Tel : 04.83.65.16.99 - Email : alexandra.martin@assemblee-nationale.fr site internet : www.alexandramartin.fr